

Commerce franco-suisse. — Pendant les six premiers mois de 1924, la France a exporté en Suisse pour fr. 1 milliard 399.286.000 de marchandises, soit une augmentation de fr. 483 1/2 millions sur la période correspondante de 1923. De son côté, la Suisse a exporté en France pour fr. f. 310.443.000 de produits, soit une augmentation de fr. f. 45 millions 884.000 sur le premier semestre de 1923.

Navigation sur le Rhin. — Les *Basler Nachrichten* apprennent que le Conseil fédéral a accordé un prêt d'un million de francs, à un taux peu élevé, à la Société suisse de remorquage sur le Rhin.

Berne. — Disparu à la montagne. — Un jeune Bâlois, nommé Lévy, qui s'était rendu seul à l'Aletschfirn, avait disparu. Le *Berner Tagblatt* annonce que l'on a retrouvé samedi, dans le glacier, le cadavre presque intact du disparu. L'équipement complet et les lettres retrouvées sur le cadavre ont permis de l'identifier. Justement, le père et le frère du jeune Lévy étaient en train de faire des recherches.

— Une fillette brûlée vive. — On mande de Laufen :

Lundi dernier, la petite Elisabeth Zaugg, 7 ans, devait, en l'absence de sa mère qui se trouvait au travail, surveiller la cuisson du repas. Auprès d'elle ne se trouvaient que de petits frères et sœurs. A un moment donné, la pauvre s'étant approchée du foyer, ses vêtements prirent feu et en un clin d'œil elle fut envahie de flammes. A ses cris des voisins accoururent et éteignirent le feu ; mais la pauvre enfant fut si grièvement brûlée qu'elle vint de succomber à l'hôpital, après d'horribles souffrances.

Zurich. — Un gros incendie à Zurich. — Dans la nuit du 1^{er} au 2 août, à trois heures, un incendie, dont on ignore encore les causes, a détruit complètement les bâtiments du commerce de céréales et farines de la maison Nötzli frères. Le corps permanent de pompiers du quartier (Wiedikon) fut sur les lieux à la première heure, mais il dut se borner à protéger les bâtiments avoisinants.

On estime les dégâts à 75.000 francs. Environ 170.000 kilos de céréales ont été détruits. Les mobiliers de plusieurs familles habitant les bâtiments ont été détruits.

Bâle. — Foudroyé à la gare de Bâle. — Un regrettable accident s'est produit samedi après midi à la gare suisse de Bâle (côté alsacien). Un jeune employé de 17 ans, Deschamps, de Calais, monta sur le toit d'un wagon-restaurant français. Soudainement une détonation retentit et le malheureux se trouva immédiatement enveloppé de flammes. Il tomba à terre carbonisé. Deschamps était employé d'une compagnie française et venait à Bâle pour la première fois. Il paraît que les compagnies de chemins de fer françaises n'attirent pas l'attention de leur personnel qui se rend à Bâle sur le fait que la gare suisse est électrifiée.

Schaffhouse. — Un incendie à la fabrique. — A Schaffhouse, un court-circuit a provoqué lundi matin à la fabrique

de pâtes alimentaires A. Keller un incendie qui, bien que circonscrit, a détruit tout l'outillage neuf ainsi que des marchandises et un important stock de matières premières. L'alarme fut donnée par deux ouvriers qui, regagnant leur domicile après le travail de nuit, remarquèrent de la rue les premières flammes. Les ouvriers qui dormaient encore dans les combles purent s'échapper à temps. Les dégâts s'élevèrent à quelque 80.000 fr.

Appenzell. — Après l'orage. — Du seul demi-canton d'Appenzell-Extérieur, 409 demandes d'indemnités sont parvenues de cultivateurs sinistrés par la chute de grêle du 22 juillet.

Neuchâtel. — Un crime à La Chaux-de-Fonds. — A La Chaux-de-Fonds, samedi soir, M. Welti, rentrant chez lui, a trouvé sa femme baignant dans une mare de sang. Elle avait reçu un coup de couteau à la cuisse. L'artère fémorale ayant été tranchée, une hémorragie mortelle s'était produite. Les soupçons se portent sur une sœur de Mme Welti venue de Bienne dans la journée. Les deux femmes s'étaient livrées à force libations.

Vaud. — Un accident au chalet. — Un agriculteur des Sépeys, près d'Aigle, inquiet de ne pas voir son vacher lui apporter le lait comme d'habitude, est monté au chalet des Fenets. Il a trouvé son domestique mort dans l'étable, avec des blessures à la tête, aux bras et au ventre. Le malheureux a dû être piétiné par une bête bovine du chalet. Le portemonnaie et le portefeuille du vacher se trouvaient dans sa poche ; toute idée de crime doit être écartée.

Les accidents.
Zœziwil. — Le jeune Paul Eggist, âgé de 13 ans, qui s'amusait avec un fusil Vetterli, qu'il ne savait pas charger, a tué son jeune frère de 8 ans.

Seriswil. — Au cours de l'orage de samedi matin, la foudre est tombée sur la ferme appartenant à M. Fritz Schori. Le bâtiment a été complètement détruit. Les dégâts sont importants.

Bollmingen. — Occupé à des travaux de recrépissage au bâtiment de l'école, Fritz Frei, maître peintre, a fait une chute de 15 mètres. Il a succombé peu après à de graves blessures internes.

A L'ÉTRANGER

FRANCE

Les exploits de deux fous.

Toulon. — Samedi après midi, à 1 heure, au centre de la ville, un déséquilibré, David Lucardi, 35 ans, devenu subitement fou, a tiré plusieurs coups de fusil sur sa femme et ses quatre enfants, deux garçons et deux filles, puis sur ceux qui tentèrent de le désarmer. Un agent cycliste, Morvan, a été mortellement blessé, et l'agent technique Matteica a été blessé grièvement à son tour. Le fou s'est abrité dans une maison d'où il continua à tirer sur ceux qui l'approchaient. La police et les pompiers sont parvenus à 17 heures à atteindre Lucardi, qui portait de nombreuses blessures. Transporté à l'hôpital, il y succomba.

par une chercheuse de fraises ou de champignons, mais au sujet desquels il n'avait aucun renseignement, aucun soupçon. L'énigme s'épaissit au lieu de s'éclaircir, mais les magistrats n'insistèrent point tant que l'on aurait pu le supposer d'après les débuts ; ils souriaient plutôt que de prendre des figures tragiques.

Pourquoi ? Oh ! parce qu'entre eux, sans l'avouer, le manifeste, ils en revenaient à leurs premières suppositions que la disparue avait tout simplement pris son vol vers d'autres climats et que le garde, en fait de culpabilité, n'avait probablement point fait autre chose que de la guider jusqu'à une hutte de charbonnier d'où, l'orage passé, le jour revenu, la demoiselle avait pu gagner une gare des environs, à pied et en cachette.

Cela flattait leur amour-propre de trouver des indices qui semblaient confirmer leurs premières suppositions ; et rien n'aveugle comme l'orgueil.

Pour eux, il ne resta plus guère de probabilités d'un crime commis, et la réputation du criminel présumé étant excellente il ne s'agissait point de faire une boulette énorme en l'arrêtant et de se mettre ainsi à dos M. Mourot et ses amis.

Le Procureur se contenta donc de prescrire au garde de ne quitter le pays sous aucun prétexte et de se transporter au Parquet de Saint-Aubin à la première réquisition qui lui en serait adressée.

Puis, encore bredouilles tout en s'effor-

Marseille. — Samedi soir, à 21 heures, un inconnu a tiré de multiples coups de revolver sur un groupe de personnes qui prenaient le frais devant l'Hôtel de Casablanca. Quatre Arméniens ont été atteints.

Rupture d'un pont suspendu.

Le pont suspendu de Cessenon (Hérault) jeté sur l'Orb, s'est rompu au passage d'un camion automobile chargé de sable. Le véhicule a été précipité dans la rivière. Il était occupé par trois hommes : l'un deux, le chauffeur, put être retiré au moment où il allait disparaître ; il avait une jambe broyée. Les deux autres, pris sous le camion, ont été tués.

Le pont de Cessenon, construit il y a environ soixante-dix ans, était en très mauvais état. Le conseil général de l'Hérault avait récemment voté les fonds nécessaires pour y faire des réparations.

Une chasse aux lions.

Dans un village voisin de Charolles, où une ménagerie venait d'arriver, une cage de fauves se brisa, laissant le passage libre à quatre lions qui s'échappèrent.

Les fauves sautèrent aussitôt sur un mulet qu'ils dévorèrent. Puis ils s'enfuirent. Des battues furent aussitôt organisées par les gendarmes et de nombreux habitants. Ils furent heureusement rejoints et abattus.

ITALIE

Déraillement d'un train.

Cinq morts et trente blessés.

Un grave accident de chemin de fer s'est produit vers 7 heures sur la ligne de Pontetresa Ghira-Varese. Un train, composé d'une locomotive et de deux wagons, dans lesquels se trouvaient de nombreux ouvriers, a déraillé et s'est renversé.

Cet accident s'est produit à 1 km. environ de la ville de Varèse, sur la place de Cesare Beccaria.

Le désastre est dû au mauvais fonctionnement des freins et à un glissement, étant donné qu'à cet endroit la ligne est en pente. Le nombre des morts est de 5, et celui des blessés de trente, dont deux grièvement.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 2 août 1924. — Le Conseil nomme M. le Dr Paul Aebischer, à Fribourg, professeur agrégé à la faculté des Lettres.

M. Fritz Mayù, pasteur, à Fribourg, est appelé à faire partie de la commission des études, section de Morat.

M. Marmy Charles, à Autavaux, est nommé inspecteur du bétail du cercle d'Autavaux, et M. Marmy Raymond, au dit lieu, inspecteur suppléant pour le même cercle.

Il autorise le cercle scolaire libre public de St-Antoine à lever un impôt ; les communes de Crésuz, Delley, Neyruz et Ulmiz à vendre des immeubles. Le nouveau bénéfice ecclésiastique du prêtre chargé de desservir la vallée du Lac-Noir est également autorisé à acquérir des immeubles.

Il édicte les prescriptions concernant la chasse en 1924/25.

Office cantonal du travail. — Dans le courant du mois de juillet, 586 or-

ganes de ne le point paraître, les magistrats retournèrent en ville pendant que tranquillement, ensemble, sans inquiétudes et riant même de ce four de la justice, les deux gardes repartaient au Chalet.

Un four de la justice qui avait néanmoins permis au valet de chiens d'atteindre son but ; celui de déconsidérer le garde Raymond dans la pensée intime des gens du pays et en même temps de se relever lui marauder sujet à caution, aux yeux du Parquet par sa collaboration spontanée pour la recherche de la vérité.

Les jeunes hommes de Rambercourt étaient en réalité jaloux de la distinction, de la place de M. Raymond ; les jeunes filles ne lui pardonnaient point son indifférence à leur endroit ; mieux encore, les gardes à la campagne seront toujours des gardes, c'est-à-dire des gens que l'on s'empresse de saluer mais que l'on déteste au fond, parce qu'il n'y a guère de villageois qui n'ait quelque petit larcin forestier, quelque coup de fusil sur du gibier défendu à se reprocher, et que ces gens à képi et à plaque officielle sont un ennemi, une menace, un remords.

Donc, M. Raymond, beau garçon, intelligent, peu familier, garde du domaine Mourrot, était accueilli partout avec déférence mais jaloux, honni par derrière.

Quelle chance de voir un homme, chargé d'aider les juges et les gendarmes, aux prises pour son propre compte, avec ces mêmes juges et ces mêmes gendarmes !

dres sont parvenus à l'Office du travail pour hommes.

Demandes de travail inscrites : 309, dont 233 de célibataires et 76 de mariés ; 294 de Suisses et 15 d'étrangers.

Offres d'emplois : 277, se répartissant entre 211 patrons, desquels 179 habitent le canton.

Placements effectués : 157, dont 58 dans l'agriculture.

Grâce à l'activité de la construction, les conjonctures ont été favorables pendant le mois dernier. Toutefois, une dépression se fait déjà sentir. Dans plusieurs professions, il y a eu pénurie de main-d'œuvre professionnelle capable.

Le bureau de placement pour femmes a reçu 393 ordres.

Demandes de places : 163, soit 154 de personnes originaires de la Suisse et 9 de personnes étrangères.

Offres de places : 230, dont 158 du canton. Placements effectués : 85 placements stables et 11 placements de personnes travaillant à l'heure ou à la journée ; total : 96 placements.

Société suisse du travail manuel. — Samedi et dimanche a eu lieu à Fribourg l'assemblée générale de la Société suisse du travail manuel. La première journée fut consacrée aux questions administratives et au renouvellement du comité central présidé par M. Oertli, de Zurich. M. Foex, de Genève, a été appelé au comité central.

On adopta également une révision des statuts. A l'avenir, l'association s'appellera « Société suisse de travail manuel et de réforme scolaires ».

Dimanche, deux conférences ont été données à la salle du Grand Conseil par M. Kapp, de Bâle, et M. Bœriswyl de Genève.

Jeunes aveugles. — On nous dit que, d'entente avec le comité central suisse de St-Gall, la Société lucernoise pour le bien des Aveugles vient de décider la création à Fribourg, sous la direction d'une congrégation religieuse suisse, d'une école pour les enfants catholiques aveugles de la Suisse, à laquelle s'ajouterait éventuellement des ateliers pour adultes ainsi qu'un asile pour les vieillards aveugles.

Le peintre Marcel Chollet.

On annonce le décès du peintre décorateur Marcel Chollet, de Fribourg, né à Morges le 26 octobre 1855, auteur d'importants travaux de peinture décorative : ainsi, à Paris, les Grands Magasins du Louvre, à Genève, le Grand Théâtre ; à Berne, la salle de réception de l'ancien Palais fédéral ; à Lausanne, la grande salle d'audience du Tribunal fédéral et la salle de lecture de la Bibliothèque cantonale au Palais de Rumine ; à Territet, la grande salle des fêtes du Grand Hôtel des Alpes ; à Montreux, la salle du Montreux-Palace.

On lui doit plusieurs peintures qui figurent dans les musées de Fribourg, Lausanne et Genève.

Amélioration du logement.

La section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement a eu son assemblée générale à Fribourg, sous la présidence de M. A. Freymond, député, Lausanne. Elle a approuvé la gestion du comité. Elle a examiné les mesures à prendre par l'Etat pour faciliter l'entreprise de logements économiques et s'est déclarée favorable au système du prêt hypothécaire à taux réduit, de préférence à celui des subventions à fonds perdu.

L'assemblée a visité les trois maisons familiales types, construites à Fribourg sous les auspices de la section romande U. S. A. L. et de la Société fribourgeoise des Arts et Métiers, par M. A. Herliing, architecte.

Et les potins allèrent leur train, et on raconta sur lui des horreurs, et il fut bien établi pour toute la contrée que si on ne l'avait point arrêté, c'était été pour ne pas faire de scandale, parce qu'il était garde, parce qu'il avait été protégé par son patron, parce que les loups ne se mangent pas entre eux, mais que c'était bien lui qui avait jeté l'institutrice dans la fosse du moulin, après l'avoir violée et tuée.

Pendant que l'on y était, autant en m'entre plus que moins !

Aussi les gamins et les fillettes ne l'envisagèrent-ils plus qu'avec terreur quand il vint au village, et les hommes, les femmes lui tournèrent-ils désormais le dos, crainte de se compromettre sans doute.

(A suivre.)

FEUILLETON DE "LA GRUYÈRE"

La Noyée du Vieux-Moulin

PAR

40

AUGUSTE GEOFFROY

Et, bravement, laissant de côté ses petites jalousies de métier, Lapruno avait terminé sa déposition par un éloge chaleureux, en se portant garant de son honorabilité parfaite.

Etonné du reste de ne point voir Le Choléra figurer aussi comme témoin, Lapruno flairait quelque tour canaille du greffier dans cette misère que la justice faisait au garde Raymond ; et cela ne fit que l'exciter dans sa défense courageuse de son camarade contre les soupçons dont il paraissait être l'objet.

On repartit à nouveau au Pré-Jacques, on y constata en effet, avec beaucoup de peine, car aucun des enquêteurs n'avait les yeux, le flair de sauvage du valet de chiens, des pas de femme, des piétinements, des effacements, dans la salle, aux alentours, sur le chemin vicinal, le petit pont, en forêt, pas qui semblaient cadrer avec des empreintes faites par les souliers du garde et des bottines de femme.

M. Raymond expliqua son passage dans un sentier anormal par son désir de couper au court, ne put rien dire évidemment sur des pas de femme, peut-être laissés

Da fut célav... stavia... de Sec... coñcia... la Féd... seour... distric... y env... Jean I... Quelq... tons v... M. Sav... de sa... Apr... de l'a... rent d... eut lie... Bellev... De... qui fé... apport... unan... cause... honne...
M. de fai... amis... leur p... tre vil... quator... crise... lemen... surton... nomie... aimait... destes... lites d... faisait... taché... quelle... Rac... un am... et Mé... renou... lions... monte... et som... clamé... la Glâ... roz. F... le pla... à Ball... caux... prévo... nouve... bien... Les... res, l'... qui h... préme... dent... notre... rester...
On... De... pénib... turée... Alfred... Le... Mis... fréro... tardat... à la c... nistré... avec... appre... nomm... tantô... faire... gues... amab... Dés... du so... trer é... être n... admi... Après... vices... santé... fut a... ment... Et... court... Néan... de to... amis... rons... vorte... de l'...
Ee... M. Cl... nal d... dima... de co...

Office du travail
 inscrites : 309, dont
 de mariés ; 294 de
 7, se répartissant
 dels 179 habitent
 157, dont 58 dans
 a construction, les
 rables pendant le
 une dépression se
 sieurs professions,
 n-d'œuvre profes-

nt pour femmes a
 163, soit 154 de
 la Suisse et 9 de
 dont 158 du canton.
 85 placements sta-
 personnes travail-
 ournée ; total : 96

du travail ma-
 nche a eu lieu à
 nérale de la Société
 La première jour-
 questions adminis-
 llement du comité
 ertli, de Zurich. M.
 é appelé au comité
 une révision des
 ociation s'appellera
 ail manuel et de ré-
 érences ont été don-
 nand Conseil par M.
 riswyl de Genève.

es. — On nous dit
 omité central suisse
 lucernoise pour le
 t de décider la créa-
 la direction d'une
 suisse, d'une école
 ques aveugles de la
 nderait éventuelle-
 adultes ainsi qu'un
 aveugles.

Marcel Chollet.
 du peintre décora-
 Fribourg, né à Mor-
 ant d'importants
 décorative : ainsi, à
 asins du Louvre, à
 re ; à Berne, la salle
 en Palais fédéral ; à
 salle d'audience du
 salle de lecture de
 ale au Palais de Ru-
 ande salle des fêtes
 pes ; à Montreux, la
 ace.

peintures qui figu-
 Fribourg, Lausanne
 du logement. —
 l'Union suisse pour
 ment a eu son assen-
 rg, sous la présidence
 puté, Lausanne. Elle
 du comité. Elle a exa-
 andre par l'Etat pour
 logements économi-
 avorable au système
 taux réduit, de pré-
 ubventions à fonds

é les trois maisons
 astruites à Fribourg
 la section romande
 Société fribourgeoise
 par M. A. Hertling.

nt leur train, et on
 rreurs, et il fut bien
 ontrés que si on ne
 avait été pour ne pas
 qu'il était gardé,
 protégé par son pa-
 ps ne se mangent pas
 c'était bien lui qui
 ce dans la fosse du
 violée et tuée.
 était, autant en m.e.t-

les fillettes ne l'en-
 avec terreur quand il
 hommes, les femmes
 ormais le dos, crainte
 ans doute.

(A suivre.)

Dans la mutualité. — Dimanche, fut célébré, dans les murs de la jolie cité staviacoise, le cinquantième de la Société de Secours mutuels de la Broye. Cette fête coïncidait avec la réunion des délégués de la Fédération fribourgeoise des sociétés de secours mutuels. Toutes les sections des districts s'y firent représenter. La Gruyère y envoya quatre de ses fervents, soit MM. Jean Demierre, Vesin, Saudan et Verdon. Quelques sections fribourgeoises des cantons voisins y avaient envoyé des délégués. M. Savoy, conseiller d'Etat, honorait la fête de sa présence.

Après les séances du Comité cantonal et de l'Assemblée des délégués, où se traitèrent des questions de grande importance, eut lieu un excellent banquet à l'Hôtel Bellevue.

De nombreux orateurs se firent entendre qui félicitèrent la société jubilaire et lui apportèrent ses meilleurs vœux. Ils furent unanimes à célébrer les bienfaits de la belle cause de la mutualité encore pas assez en honneur dans notre belle Gruyère.

GRUYÈRE
NÉCROLOGIE

M. Alfred Conus. — La mort vient de faire un vide dans les rangs de nos amis. M. Alfred Conus, ancien administrateur postal à Romont, qui avait quitté notre ville en 1917 après une résidence de quatorze ans, a succombé jeudi soir à une crise cardiaque. Il était âgé de 48 ans seulement. Presque tout le monde à Bulle et surtout à Romont connaissait cette physiologie aux traits sympathiques, que chacun aimait à rencontrer. Sous des dehors modestes, Alfred Conus cachait de belles qualités de cœur, et son esprit démocratique le faisait apprécier de chacun. Il était très attaché à Romont, sa ville natale, pour laquelle il professait un véritable culte.

Radical convaincu, le défunt fut toujours un ami dévoué de notre Cercle des Arts et Métiers. C'est avec un plaisir chaque fois renouvelé qu'il assistait à nos manifestations politiques. Ses amis politiques romontois s'enrèrent apprécier son dévouement et son attachement à son parti. Aussi, l'acclamèrent ils président du Cercle radical de la Glâne après le départ de M. Charles Duruz. Pour la dernière fois nous avons eu le plaisir de le revoir il y a deux semaines à Bulle à l'occasion de la course des radicaux romantois. Rien en lui ne laissait prévoir une fin si prématurée. Aussi, la nouvelle de sa mort jette en nous un coup bien cruel.

Les nombreuses délégations avec bannières, l'imposant cortège de parents et d'amis qui hier matin sont allés lui rendre les suprêmes honneurs, sont un témoignage évident de toute la considération dont jouissait notre regretté Alfred Conus. Son souvenir restera vivace dans nos cœurs.

On nous écrit :
 De Romont nous parvenait, jeudi soir, la pénible nouvelle de la mort, hélas prématurée, de notre cher collègue et ami, M. Alfred Conus, administrateur postal retraité. Le défunt n'avait que quarante-huit ans. Mis tout jeune sous la protection de son frère aîné, soucieux de son avenir, il ne tarda pas à manifester le désir de se vouer à la carrière postale. Il entra dans l'administration le 1^{er} juin 1895, après avoir subi avec succès son premier examen. Il fit son apprentissage à Pratteln. Peu après, il fut nommé commis à Bâle, où il résida pendant tantôt dix ans durant lesquels il sut déjà se faire apprécier de ses chefs et de ses collègues par son zèle, sa ponctualité et son amabilité dans la pratique de ses fonctions. Désireux de se rapprocher des siens et du sol natal, il manifesta le désir de rentrer en Suisse romande. Il ne tarda pas à être nommé commis à Bulle en 1903, puis administrateur postal à Romont en 1917. Après 26 années de bons et loyaux services rendus à l'Administration, son état de santé l'obligea à prendre sa retraite qui fut acceptée avec beaucoup de remerciements pour les services rendus.

Et maintenant, cher collègue et ami, trop courte fut ton existence sur cette terre. Néanmoins, ceux qui t'ont connu garderont de toi un impérissable souvenir. Parents, amis et connaissances, tous nous te pleurons ici-bas et devant ta tombe trop tôt ouverte, il nous reste la suprême consolation de t'adresser un cordial « au revoir ».

A. G.

Echarlens vient de perdre un bon citoyen. M. Charles Deschenaux, boursier communal depuis de nombreuses années, est mort dimanche matin des suites d'une maladie de cœur. Joignant à une grande probité les

belles qualités d'intelligence, de travail et de ponctualité, le défunt s'était acquis une grande considération. Aussi la population de la contrée presque unanime vint ce matin lui rendre les derniers honneurs au cimetière d'Echarlens. Charles Deschenaux n'avait que 55 ans.

Nous présentons aux familles atteintes par ce deuil nos sincères condoléances.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de M. Vincent Kolly, horloger en notre ville. Ce bon vieillard, qui professait la simplicité même, s'était acquis, par ses qualités d'économie et de travail constant, une belle situation.

Originaire de La Roche et Pont-la-Ville, M. Kolly était domicilié à Bulle depuis plus d'un demi siècle. Il prit la succession du commerce de feu son père M. Pierre Kolly, qui jouissait d'une bonne réputation en campagne principalement.

Citoyen aux idées démocratiques, Vincent Kolly fut toujours un fervent adepte du parti radical et un ami dévoué de notre Cercle des Arts et Métiers. A plus d'une reprise il leur témoigna sa générosité.

A sa famille vont nos sincères condoléances.

Cours de gymnastique. — Hier matin, a commencé à la Halle de notre ville un cours de gymnastique pour garçons. Ce cours est organisé sous les auspices du Département militaire suisse par la Société suisse des Maîtres de gymnastique. Les directeurs en sont MM. Jaton, professeur de gymnastique à Vallorbes, et Wicht, inspecteur de gymnastique à Léchelles. Il compte 35 participants, presque tous instituteurs. Vingt-huit sont du canton et 8 viennent des cantons de Vaud, Genève et du Jura bernois.

Ce cours, destiné aux instituteurs privés d'installations et de locaux, aura une durée de 36 heures de travail. La matière enseignée comprend la gymnastique pour garçons, du premier au deuxième degré, traitée tant au point de vue théorique que pratique. Il va sans dire qu'on y fera de la bonne besogne et il en résultera certainement d'heureux effets pour notre jeunesse studieuse.

Concert au kiosque. — Jeudi soir, si le temps le permet, notre Corps de Musique donnera concert au kiosque.

Premier Août. — Sous un ciel constellé d'étoiles, et au milieu d'un magnifique cercle de feux de joie, Bulle a célébré dignement la fête nationale du Premier Août.

Le cortège, magnifique, a traversé les principales rues de la ville, ornées de drapeaux. Puis il s'est rendu sur la place de la Promenade où la foule dense attendait avidement les productions de nos sociétés. Comme de coutume, celles-ci furent très goûtées. Toutes mériteraient une mention spéciale. Qu'il nous soit cependant permis de signaler les superbes pyramides exécutées par la section de gymnastique de Bulle et les pupilles qui ont prouvé une fois de plus la belle discipline et le sang froid des grands et petits.

La fête s'est terminée par la retraite aux flambeaux et, la population s'étant dissipée, la cité s'est endormie dans son calme habituel. Heureux Premier Août, surtout si l'on pense à celui de 1914.

La jolie cité brocoise n'a pas voulu déroger à sa bonne coutume. Après le labeur de la journée, elle a célébré, le soir, la fête nationale. Il y eut cortège traditionnel dans le village, puis productions des sociétés philharmoniques et de gymnastique sur la place de l'Hôtel de Ville. M. le conseiller national Cailler, qu'on aime toujours à entendre, a prononcé un excellent discours de circonstance. Tout s'est passé dans une dignité qui chaque année prouve un amour toujours plus grand de notre belle patrie.

Nos tireurs à Aarau. — Montre d'or : M. Christ, Boschung, Broc.

Montre d'argent : MM. Braillard, Albeuve, Blanc Louis, Bulle.

Nouveau vicaire. — M. l'abbé Sesti, ordonné prêtre dernièrement, a été désigné par Mgr Besson comme vicaire de Bulle.

M. Sesti, qui entrera en fonction le 15 août prochain, est originaire de Rancate (Tessin).

Baccalauréat. — MM. Joseph Aebischer, de Saint-Antoine, Oswald Buchs, de Bulle et Athanase Cottier, de La Villette (Bellegarde), ont subi avec succès l'examen de maturité au collège d'Einsiedeln.

Prix du lait et du fromage. — La *Zentralblatt für Milchwirtschaft* nous apprend que l'Assemblée des délégués des producteurs de lait, qui a eu lieu mercredi dernier, comptait 102 membres. Les décisions qui ont été prises à la majorité de 74 voix contre 25, consistent en réalité un compromis entre les différentes propositions présentées au début. Un certain nombre d'associations avaient demandé qu'on obligeât les producteurs à prendre chaque mois une quantité déterminée de fromage, pour éviter la surproduction. L'Assemblée a décidé de ne pas mettre cette mesure à exécution de par l'Union centrale, au moins pour le moment, mais de laisser les différentes associations libres de l'appliquer ou non.

En ce qui concerne la réduction des prix du fromage, les prix de vente au détail du fromage d'hiver oscilleront entre 3,40 fr. et fr. 3,60 le kg. pour la meilleure qualité. Les prix du fromage d'été ne subissent en revanche aucune modification.

Corps de Musique. — Le Corps de Musique de la ville de Bulle organise pour les 9 et 10 août prochains une course avec l'itinéraire suivant : 1^{er} jour Bulle-Le Bruch-Interlaken-Gorges de l'Aar-Col du Grimset-Brigue ; 2^{me} jour Brigue-Sion-Vevy-Bulle. La course aura lieu en autocars. Les membres passifs intentionnés de se joindre à nos musiciens sont priés de s'annoncer auprès du Président, M. Corminboeuf, ou auprès de M. Kiener, caissier, d'ici au 6 août au plus tard, le nombre de places étant limité. (Communiqué)

ETAT CIVIL DE BULLE

Naissances.
 Juillet 18. — Aeppli Renée-Louise, fille de Louis, cylindreur, de Niederhelfenschwyl (St-Gall) et de Marie Céline née Droux.
 Juillet 25. — Mora Jacques César, fils de François, maçon, de Bolzano (Italie) et de Lucio née Maite.
 Juillet 27. — Corminboeuf, Simone Valérie, fille de Raoul, agriculteur, de Dondidier, et de Odile née Pesse.
 Juillet 31. — Schouwey René Constant Alexis, fils d'Alexis, cordonnier, de Bellegarde, et d'Allice née Ballaman.

Conférence de Londres.

L'accord s'est fait.
 La séance plénière a commencé samedi à 11 heures ; elle a pris fin à 13 h. 15. A l'unanimité, les résolutions des 1^{re} et 3^{me} commissions acceptant dans son ensemble la proposition française d'arbitrage général pour les managements, les prestations en nature et les transferts ont été approuvées.

Sur ce dernier point, satisfaction est donnée à la demande française tendant à permettre l'arbitrage en cas de partage des voix au sein du comité des transferts. Un comité de rédaction a été chargé de rédiger pour aujourd'hui les trois protocoles concernant la mise en œuvre des résolutions prises pour l'application du plan Dawes, le premier entre les Alliés seuls, le deuxième entre les Alliés et l'Allemagne, le troisième entre la commission des réparations et l'Allemagne.

En ce qui concerne les sanctions, les gouvernements signataires s'engagent à n'en prendre que s'il a été constaté un manquement au sens du rapport des experts. Dans ce cas, les gouvernements signataires, agissant avec la conscience de leur responsabilité commune à l'égard de leurs propres intérêts et aux intérêts des particuliers qui auront avancé des fonds pour mettre le plan à exécution, se concerteront immédiatement en vue de déterminer la nature des sanctions à appliquer et de les organiser de façon qu'elles soient promptes et efficaces.

Afin de garantir le service de l'emprunt de 800 millions de marks or et d'en faciliter le placement auprès du public, les puissances alliées déclarent que, dans le cas où des sanctions seraient prises à la suite de manquement de l'Allemagne elles sauvegarderaient les gages spéciaux qui, éventuellement, seraient affectés au service comme jouissant d'une priorité absolue sur toutes les richesses de l'Allemagne, en tant qu'elles auraient été grevées, au bénéfice dudit emprunt, d'un privilège général, ainsi que sur toutes les ressources ultérieures à provenir éventuellement de l'application des sanctions.

CHIRURGIE

Le Docteur
H. Pégaitaz
 Av. de la Gare, 30a., FRIBOURG
recevra à BULLE le
Jeu de 9 h. à 13 heures
 (tumeurs, hernies, descentes, roins et vessie.)

À vendre domaine

d'environ 23 poses d'un seul mas, avec 2 bâtiments comprenant : logements, granges, écuries, remises et four ; forêt et tourbe exploitables, beau verger, fontaine intarissable. — Prix avantageux.
 S'adresser à **Auguste Colliard**, ff. Ignace, **Châtel-St-Denis.**

Sauf stipulations expresses contenues dans les paragraphes précédents, tous les droits que les puissances signataires tiennent actuellement du traité et de l'ensemble du rapport des experts sont réservés.

En cas de manquements de l'Allemagne constatés dans les conditions qui précèdent la commission signalera immédiatement le manquement à chacune des puissances intéressées et examinera toute proposition qui lui paraîtra opportune au sujet des mesures à prendre en raison de cette inexécution.

Convocation des Allemands.
 M. MacDonald a invité, au nom de la conférence, le gouvernement allemand d'avoir à envoyer des délégués le plus tôt possible à Londres.

La délégation allemande est arrivée ce matin.

†
 Monsieur Joseph DESCHENAU ;
 Madame et Monsieur Pierre GREMAUD-DESCHENAU et famille ;
 Madame Veuve DESCHENAU et famille, à Echarlens ;
 ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR
Charles DESCHENAU

leur cher frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé le 5 août, muni des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement a eu lieu à Echarlens aujourd'hui, mardi, 5 août, à 9 1/2 heures.
 R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

†
 Mesdemoiselles Joséphine et Louise KOLLY, fieu Pierre, à Bulle, et les familles parentes ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR
Vincent KOLLY
 horloger

leur frère et parent, décédé le 4 août 1924, à l'âge de 84 ans, muni des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Bulle, le jeudi 7 août, à 9 1/2 h.
 R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

La famille CLARENBACH, à La Tour-de-Trême ; M. et Mme MULLER-JAHN à Gersau ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté oncle

Hermann MÜLLER

décédé subitement le 4 août 1924, à l'âge de 72 ans.

L'ensevelissement aura lieu à La Tour-de-Trême, le 6 courant, à 3 heures de l'après-midi.

Profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie qui leur sont parvenus à l'occasion de leur grand deuil, **Monsieur Maurice REMY** et famille expriment leur reconnaissance émue à toutes les personnes qui ont pris part à leur douleur.

On demande JEUNE

HOMME de 14 à 16 ans, très honnête et travailleur, pour l'emploi de garçon d'office, nourri, logé, prix 80 fr. ; et 60 fr. de pourboires.

S'adr. M. J. DARD, Café de la Mairie, 2 place du 4 Septembre, Besançon (Doubs-France).

Myrtille des montagnes.

10 kg., Fr. 8.75 ; 5 kg., Fr. 4.50 franco, contre remboursement.

Morganti & Co, Lugano.

VARIÉTÉ

L'hygiène dans la nourriture.

Il ne manque pas de personnes, de l'un ou de l'autre sexe, qui aiment fort à manger de l'oseille, des épinards, des tomates, etc. Ce sont là des goûts fort permis; mais il n'est pas inutile de rappeler que ces plantes rafraîchissantes contiennent le dangereux acide oxalique, ou sel d'oseille, à l'état chimique de bioxalate et de quadroxalate de potassium.

Si, après avoir mangé des mets acidulés on prend d'autres mets contenant de l'acide oxalique, des réactions chimiques se produisent dans l'estomac et dans l'intestin de consommateurs et ils peuvent être empoisonnés, moins fâcheusement en général, mais aussi douloureusement que s'ils avaient perpétré une tentative de suicide par l'acide oxalique.

Chez les enfants, en général, et chez les adultes, lorsque les fonctions digestives ne se font pas d'une façon absolument normale, il faut s'abstenir de consommer en un même repas, du citron, de l'orange, des groseilles ou des cerises mûres, avec de l'oseille, des épinards et des tomates. On s'expose, si l'on n'observe pas cette prescription, à des accidents désagréables principalement dans les gravelles et dans les maladies des reins.

Les professionnels de l'art culinaire se méfient, d'une façon intuitive, de ces mélanges, que la science condamne.

Un maître d'hôtel très expérimenté, au-

quel on demandait la soupe la plus convenable à prendre avec des huîtres arrosées de citron répondait sans hésitation et en faisant preuve d'une évidente sagesse: « Prenez un consommé! et surtout pas de soupe à l'oseille ou aux tomates, car le citron ne va pas avec les crudités. »

En thérapeutique, ce qui est bien important aussi, le docteur Barroux, allant contre un préjugé fort enraciné, défend formellement de prendre du bouillon aux herbes après avoir absorbé de la limonade purgative, c'est à-dire, à proprement parler, un breuvage contenant de l'acide citrique en combinaison.

Il est bon de le savoir, au risque de contrarier l'ordonnance de M. Purgon.

Petite recette.

Pour débarrasser les chiens de leurs puces.

Insuffler trois ou quatre jours de suite de la poudre de pyrèthre dans leur poil. En même temps, mêler à la litière de leur niche des plantes à odeur forte telles que les feuilles de menthe, d'absinthie, de tomates, de chrysanthème. La naphthaline en poudre donne un résultat radical quand elle est projetée dans le poil et sur la litière.

Quelques gouttes de pétrole sur la paille des niches donnent également un bon résultat.

Serge Davril.

ABONNEZ-VOUS A „LA GRUYÈRE“

BLANC

Samedi 9 août, dernier jour de notre

VENTE DE BLANC

Occasions nombreuses pour ces derniers jours!

P. S. - Pendant les trois derniers jours, à partir de jeudi, distribution gratuite de ballons "Zeppelin"!

AU LOUVRE - BULLE

Location de domaine.

M. et Mme Hercule AYER et leur fille Marie-Louise à SORENS, mettent en location, par voie de soumission, pour le terme de 3 à 6 ans, leur domaine „LE PERREZ“ à SORENS, de la contenance de 34 poses, avec une maraîche, bon terrain, beau bâtiment avec eau intarissable, lumière électrique, etc. — Entrée en jouissance en février 1925.

Les conditions déposent chez les prénommés, où les soumissions seront reçues jusqu'au 20 août. 1683

Location de domaine.

L'INSTITUT DUVILLARD, Orphelinat de la Gruyère, met en location, par voie de soumission, le domaine des Addoux, à EPAGNY, de la contenance de 59 poses, dont 53 en un seul mas, pour le terme de 6 ans. — Entrée en jouissance le 1^{er} février 1925.

Voir les conditions et déposer les soumissions jusqu'au 31 août, sous pli cacheté, avec suscription « Les Addoux », chez le gérant A. BARRAS, Agence agricole, à BULLE. 1685

FONDERIE DE FER

Fabrication prompte, soignée et à prix avantageux de toutes pièces mécaniques ou autres en fonte de fer, d'après modèles, dessins, pièces à remplacer, etc.

ANDRÉ BOCHUD, BULLE

1684

AUX 4 SAISONS S.A.

14, Rue de Lausanne, 14.

Maison spéciale de Confections pr. Dames.

Nous offrons des

OCCASIONS très avantageuses

à tous nos rayons.

BAS - ARTICLES DE SPORT - GANTS - TABLIERS

14, Rue de Lausanne, 14, **FRIBOURG**

Myrtilles

fraîches et propres:
1 caisse de 5 kg. fr. 4.50
2 caisses de 5 kg. 8.50
par la poste, franco, contre remb.
Léopold BERNASCONI,
Lugano.
1680

A VENDRE

au centre du village de la Tour,
une maison
comprenant 2 logements.
S'adres. à Publicitas Bulle,
sous P 2057 B. 1688

Vente de fagots.

La Commune de BULLE met en vente une certaine quantité de fagots d'éclaircies dans les forêts communales inférieures.

Pour voir les bois, s'adresser au forestier.

S'inscrire au Bureau communal jusqu'au 10 août 1924.



Eternit

Sacs touriste

qualité courante et forte.
Réchauds, gourdes,
tasses, gobelets,
assiettes en aluminium.
CANNES — META

PIOLETS
A. & G. BARRAS

— BULLE —
— Escompto A. C. G. —

Isid. GREMION, encadreur

La Tour-de-Trême
Encadrements gravures et glaces. Prix spéciaux pour Sociétés. Se rend à domicile.

ON CHERCHE

jeune domestique de campagne

sachant bien traire et faucher. S'adresser à H. Chappuis-Gaillard, à Cuarnens (Vaud).

A LOUER

à La Tour

APPARTEMENT
bien situé, 2 chambres, dépendances et jardin.
S'adresser à Joseph GREMAUD, La Tour.

ON CHERCHE

une bonne forge

avec quelques poses de terre; entrée fin octobre. S'adr. à Publicitas Bulle, sous P. 7301 B.

VÉLOS

vente, échange, location, réparations, et machines agricoles. SAUDAN et fils, rue Tissot, Bulle

On cherche une jeune fille

forte et robuste pour les travaux du ménage.

Se présenter à Mme DUBACH, à la Porcherie de VUADENS.

Chambres meublées à louer.

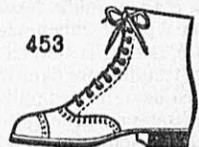
A VENDRE collection de CHANNES ANCIENNES. S'adresser place de l'Union 98, BULLE.

Nos SOULIERS

sont solides, durables et par conséquent, BON MARCHÉ
Envoi franco contre remboursement



Souliers militaires languette fermée croûte cirée No. 3440 Frs. 22.-



Souliers à lacets pour dames croûte cirée No. 453 Frs. 15.50

RODHIRT FILS LENZBURG

Rideaux brodés

Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle appliqué, par paire et par pièces, vitrages, broderies pour linge, brise-bise etc.

Vente directement au consommateur. Echantillons par retour du courrier.

H. METTLER, HERISAU
Fabrique spéciale de rideaux brodés.

Sang de Bouleau

le seul remède spécifique, positif et naturel qui procure une abondante chevelure, guérit la chute, les pellicules, la calvitie et préserve du grisonnement. Plusieurs milliers des meilleures recommandations et nouvelles commandes. Grande bouteille, fr. 3.75. — Shampooing au Sang de Bouleau, le meilleur, 30 cts. — Crème de Sang de Bouleau, contre la sécheresse de la chevelure, fr. 3.— et 5.— le pot. Savon de toilette à l'arnica, fr. 1.20. Se trouvent dans beaucoup de pharmacies, drogueries, magasins de coiffeurs, ou à la Centrale des herbes des Alpes, au St-Gothard, Faido.

SCHAEFFER FRÈRES

Tél. 655 — FRIBOURG — Criblet 13

Chauffages centraux. Installations sanitaires. Laiteries et fromageries à vapeur.

Mises juridiques

L'Office des Faillites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, le mercredi 6 août 1924, dès 14 heures, au hangar du Syndicat agricole de VAULRUZ, près de l'Hôtel de Ville à VAULRUZ:

7 caisses de savon de Marseille, 120 sacs vides, 30 sacs de superphosphate, 100 sacs de chaux, 2 sacs de scories, 17 kg. Raygras, 30 kg. trèfle, 19 kg. de fermental, 5 puisoirs, 5 bidons, 1 baseule, 1 baïrot, 22 tuiles en verre, machines agricoles, soit 1 arrache-hèches, 1 rouleau et 1 semoir.

Payement comptant. L'Office des Faillites.

Le soussigné a l'honneur d'aviser le public de Bulle et environs qu'il a repris, dès le 20 juillet, la

Photographie Gruyérienne

Par un travail consciencieux, artistique, prompt et soigné, il espère mériter la confiance que l'on voudra bien lui accorder.

Vic. PERSICO.

Voulez-vous peupler votre basse-cour ?

Adressez-vous de confiance au PARC AVICOLE SION, le plus important établissement de ce genre en Suisse, ayant des installations spéciales, et livrant les meilleures poudeuses avec garantie de bonne arrivée.

Envoi par poste ou chemin de fer. PRIX ACTUELS:

Poussines 3 mois Fr. 3.50 pièce; Poussines 4 mois, Fr. 4.— pièce;
Poussines 5 mois „ 5.— „ Poussines prêtes à la ponte fr. 6.—
Oisons 4 mois „ 8.— „ Canetons 4 mois, Fr. 5.50 pièce;
Dindes „ 15.— „

PARC AVICOLE, SION

Communes, Sociétés Syndicats, Commerçants, Industriels, Artisans, Particuliers,

adressez-vous en toute confiance à

L'IMPRIMERIE DE „LA GRUYÈRE“

qui vous confectionnera promptement, soigneusement et à prix modérés tous les genres d'imprimés dont vous avez l'emploi.

— Devis sur demande —